

D'après Georges Julien

Les débuts de la révolution française à Saint-Antonin-Noble-Val (1789-1792)

Laure Mézière

La période révolutionnaire est moins connue à Saint-Antonin mais elle a été étudiée par Georges Julien, qui a scrupuleusement dépouillé les archives municipales pour ses émissions de radio « En parcourant les archives ». Pour les documents les plus remarquables, il existe des transcriptions faites par les Archives du Tarn-et-Garonne.

La période révolutionnaire...

En 1789, Saint-Antonin est une ville de province à la marge du territoire; elle compte environ 5 600 habitants (recensement de 1793) et elle est sous l'autorité de l'assemblée provinciale de Haute Guyenne: ce territoire a été créé tardivement, en 1779, à titre expérimental par Necke, en regroupant le Quercy et le Rouergue. La capitale était Villefranche-de-Rouergue, position centrale. Donc ce territoire était une construction assez artificielle et plutôt impopulaire puisque sa création s'était accompagnée de nouveaux impôts. Et pour Saint-Antonin, le rattachement à Villefranche n'allait pas de soi.

La ville est gouvernée par un conseil municipal indépendant puisque la commune avait racheté l'office de maire, à deux reprises (en 1717 - après la création en 1692 par Louis

XIV qui avait besoin d'argent - puis en 1776 - par Louis XV (qui avait aussi besoin d'argent, avait recréé l'office de maire et l'avait vendu). L'office étant de nouveau communal, le maire est nommé par les conseillers, non par le roi, ni par un seigneur. En 1789, ce conseil est composé d'un maire médecin et d'avocats. La communauté de Saint-Antonin comptait peu de nobles, représentés principalement par le comte de Lastic Saint-Jal, dont nous reparlerons. Par contre les congrégations religieuses étaient assez nombreuses puisqu'à Saint-Antonin on comptait quatre couvents d'hommes; mais s'ils ont été jadis prospères, ils semblent être sur le déclin en 1789 (17 moines ou chanoines + 3 convers, donc 20 personnes au total).

La majorité de la population était donc constituée de bourgeois, de commerçants et d'artisans. Sans oublier les indigents, évalués

dans plusieurs documents au nombre de 800, soit 15 %, ce qui est assez conséquent, mais pas plus élevé qu'ailleurs. Et comme partout en France, la situation locale est terrible en ce début d'année 1789. Le maire Guillaume Lacombe, médecin, écrit ainsi dans le compte rendu suivant du 6 janvier :

« Après une des plus modiques récoltes de blé, événement malheureux qui nous a été commun avec presque toutes les communautés de la province, nous avons eu la douleur de voir détruire le 10 août (1788) dernier les récoltes de millet, de chanvre, de vin et de tous autres fruits par une grêle affreuse. Nous fûmes témoins de gémissements d'un peuple désespéré de perdre dans un moment toutes ses ressources. Le malheur n'était pas encore à son comble. Les orages désastreux des 1^o jours de septembre vinrent l'y mettre en entraînant les terres de nos coteaux, en creusant des précipices, en renversant les murs, en comblant nos vallons de pierre et de sable. Et enfin en causant des dommages inappréciables et à jamais irréparables. »

Ce texte est frappant par son style et son éloquence et rend bien compte de la réalité : l'hiver 88-89 a été rude : le froid a été exceptionnel et les récoltes de l'année précédente ont été insuffisantes, pour cause d'intempéries diverses. La famine est là, le peuple manque de pain, comme partout en France.

Dans ce contexte, la municipalité affecte un reliquat d'imposition à l'achat de nourriture pour les plus pauvres et elle crée des ateliers de charité pour les nécessiteux valides : ils répareront dans la « banlieue de la ville » les dégâts suscités par les orages de l'été 1788. Au total, 10 tonnes de pain achetées aux boulangers locaux seront distribuées à environ 800 personnes.

En janvier 1789, c'est également le moment que le Roi choisit pour annoncer la

convocation des États Généraux puisque les caisses de l'État sont vides. Cette question a dû passionner tous ceux qui se réunissent autour de la société littéraire (dans des salons de Mme de Bénévent ou de M. de Lastic) et qui attendent sans doute beaucoup des réformes de Necker, très populaire partout en France.

Pour l'élection des représentants aux États Généraux, se tiennent partout, dans chaque paroisse, des assemblées. Pour Saint-Antonin cela ne concernait que le Tiers État. Nobles et membres du clergé, très peu nombreux, ont dû vraisemblablement se rendre dans d'autres paroisses pour voter (puisque le comte de Lastic a été élu). Une fois élus, ces délégués désignés se rendaient ensuite au siège de la sénéchaussée (Villefranche) et là les représentants étaient élus ; aucun élu aux États généraux n'était originaire de Saint-Antonin.

Le 12 mars l'assemblée primaire de Saint-Antonin rédige un cahier de doléances dont nous conservons un exemplaire. Il contient les plaintes et remontrances de l'élite intellectuelle qui reprend les grandes lignes d'un modèle en circulation. De la lecture des 47 articles, on apprend tout d'abord que toutes les propositions auraient pu être faites ailleurs, comme les revendications politiques : le vote par tête et non par ordre, le rôle accru du parlement de province, la fin de la lettre de cachet, la liberté d'imprimer. À l'encontre du clergé, les demandes sont également nombreuses : diminution du revenu du haut clergé, suppression des abbayes mais en même temps augmentation des revenus des curés en vue d'assurer la charité et de détruire ainsi la mendicité, recul de l'âge des vœux à 25 ans... Enfin ces cahiers se font aussi l'écho des envies de libertés pour la bourgeoisie : emplois civils et militaires, liberté de pratiquer le notariat plus facilement...

Mais, ce qui est étonnant à la lecture de ces cahiers, c'est que le quart des articles concerne les impôts et taxations sur le domaine agricole (ex: droit d'araygue – redevance annuelle du Quercy) que l'on veut réduire, aménager ou supprimer; au vu des rédacteurs de ces cahiers (des bourgeois de la ville), on peut supposer que des terres autrefois propriétés des nobles ont dû être rachetées par des bourgeois qui souhaitent avoir les mêmes droits (le privilège de ne pas payer d'impôts). Ainsi Saint-Antonin semble s'être beaucoup ruralisée au cours du XVIIIe siècle; et ses activités artisanales et industrielles périclitent même si certaines persistent (comme la papeterie). Beaucoup de bourgeois ont sans doute investi dans la terre, et vivent de revenus fonciers.

Une fois passée l'effervescence des cahiers et de l'élection aux États généraux, la ville retourne à ses activités habituelles et le calme règne jusqu'en juillet 1789. La prise de la Bastille est évoquée rapidement, qualifiée de « Révolution mémorable »; car ce qui frappe les esprits c'est l'épisode de panique que vit la ville à partir de fin juillet. Le compte rendu du maire (fait en septembre) nous apprend que cette panique (l'arrivée de hordes de brigands) n'avait en fait aucun fondement réel; qu'elle était née de nouvelles colportées et propagées de ville en ville depuis le nord, de Cahors et Paris; et qu'une psychose collective se crée au fur et à mesure que la nouvelle atteint les coins les plus reculés des provinces.

À l'été 1789, toutes les provinces françaises ont connu de tels épisodes: cette Grande Peur a poussé des paysans à brûler quelques châteaux et les fameux terriers qui les asservissaient. Mais rien de tel n'eut lieu à Saint-Antonin puisqu'il n'y avait pas de grand seigneur. Juste la fausse nouvelle de la mise à sac de l'abbaye de Beaulieu, dont la richesse et les privilèges la font assimiler aux seigneurs et

privilegiés. De manière générale, l'origine de ces rumeurs est floue: elles démarrent autour du 20 juillet, dans de nombreux centres, et elles enflent, se chargeant de détails qui les rendent plus crédibles. Elles illustrent bien la peur des campagnes où la situation matérielle est difficile. Le peuple a faim, il craint la disette alors que se multiplient les errants au moment des moissons!

À Saint-Antonin, même si le calme revient, on prend les choses au sérieux: le maire et les consuls établissent une garde bourgeoise car ces notables découvrent que leur situation est précaire face à l'émotion populaire. Ils ont vu le peuple s'émouvoir, s'assembler, discuter, crier, s'interroger et les interroger dans les rues, sur les places. Cette foule agitée peut sembler en effet bien inquiétante, d'autant que ses conditions de vie sont de plus en plus misérables. Alors pour maintenir « le bon ordre et la sûreté publique » dans la ville on installe le 2 août une garde bourgeoise: 20 compagnies de 25 hommes commandées chacune par un capitaine et un lieutenant (sans doute des bourgeois). Au total 500 hommes sont recrutés et armés dans la ville. Ce qui est énorme! Chaque compagnie assure la garde de nuit, avec patrouilles de surveillance ininterrompues. Cette milice bourgeoise devient officiellement après le décret de l'assemblée nationale du 10 août, la milice nationale puis la Garde nationale de Saint-Antonin.

Avec cette garde, les bourgeois pensent qu'ils sont tranquilles face aux perturbateurs. À sa tête, le comte de Lastic Saint-Jal, dont c'est la première apparition dans les affaires publiques.

Le calme revient, on moissonne enfin; mais la révolution n'est pas loin. Et s'amorcent les prémices d'un mouvement démocratique à l'automne 1789. Le 6 septembre 1780,

le conseil de ville est réuni pour l'élection consulaire. Depuis longtemps, cette élection est en réalité un jeu de chaises musicales : une dizaine de notables occupent le pouvoir à tour de rôle. Or, en septembre 1789, tout ne se passe pas comme d'habitude : plusieurs personnes vont manifester leur opposition et réclamer du changement. D'abord des conseillers politiques prennent la parole et demandent une élection libre, avec pluralité des suffrages et par scrutin. Et alors que tous discutent de cette question il y a irruption dans la salle d'un certain Jean Revel, dit Querles, qui demande que l'élection soit faite au pré commun et menace de faire venir cinquante grenadiers en cas d'opposition. Dans le compte rendu, il est signalé que cet homme est mal habillé, avec bonnet sur la tête qu'il a sans doute pu.

Mais cet homme est bien connu car il est le porteur (le messenger) de Saint-Antonin à Montauban : ce n'est donc pas n'importe qui. Ce Revel fut évidemment le héros du jour et on n'est pas étonné que ce soit lui qui fasse cette demande puisque, par son métier, il était au courant de ce qui se passait à Montauban mais aussi à Paris. Même s'il n'obtint pas gain de cause, le conseil démissionna en entier et de vraies élections eurent lieu le lendemain. Par la suite le conseil essaya de faire limoger le fameux Revel en écrivant au ministre des Postes, mais il n'y réussit pas.

Finalement, septembre 1789 peut être considéré comme le début des temps révolutionnaires à Saint-Antonin et comme une première demande de démocratie réelle. En tout cas, les notables n'ont plus le champ totalement libre.

Et ce mouvement démocratique s'accompagne de l'émergence du sentiment patriotique. En effet le 27 septembre se tient une

grandiose cérémonie au pré commun (en dehors de la ville sur la route de Caylus) ; le comte de Lastic Saint-Jal est intronisé colonel de la milice nationale après avoir reçu des mains du maire les deux drapeaux tricolores tous neufs et faits à Montauban. Le comte prononce le serment de défendre la ville et surtout d'assurer l'ordre. Le même jour, une cérémonie identique avait lieu à Paris pour introniser la Garde nationale et La Fayette.

À la fin de l'année 1789, ce qui domine malgré tout les procès-verbaux des conseils municipaux, c'est l'omniprésence de la misère. Et le conseil de ville décide d'un emprunt extraordinaire de 6000 livres ! Pour faire face à la misère, dans l'hiver qui arrive, le maire évoque clairement la crainte de troubles à venir si le pain manque : il rappelle que ceux qui n'ont rien peuvent « tout oser et entreprendre ». Donc, les bourgeois de la ville ne prennent pas de risque et organisent l'achat de blé, ainsi que l'organisation d'ateliers de charité une fois de plus.

Ainsi les bourgeois du conseil se montrent très prudents face aux événements de 1789 :

- ils suivent l'air du temps avec la garde nationale, le renouvellement des élus, le serment au drapeau tricolore ;

- mais surtout ils sont prévoyants et veulent éviter tout débordement populaire en organisant l'achat de blé qui sera vendu à prix coûtant s'il vient à manquer.

Alors que la monarchie constitutionnelle s'installe en France, la vie locale se fait le reflet des événements nationaux, même s'ils ne sont pas évoqués directement. Car, à partir de la fin 1789, ce qui occupe la mairie, c'est le projet de découpage administratif et de création des départements.

Le souci des magistrats de Saint-Antonin est d'obtenir que Saint-Antonin soit chef-lieu de district. Ils décident d'envoyer une pétition à l'assemblée nationale, à Mirabeau et à Rabot-Saint-Étienne. Ils détaillent ainsi tous les titres de la ville par ordre : sa situation aux confins de trois provinces (Quercy, Rouergue et Languedoc, que l'on n'oublie pas!), sa grande population, sa contribution considérable aux impôts, son ancienneté, son éloignement de Rodez, de Cahors, Villefranche ou Montauban. Pour appuyer leur demande, ils signalent que si on n'accède pas à cette demande la ville serait « ruinée de fond en comble ». Cette lettre reçoit 108 signatures. Mirabeau et Rabot-Saint-Étienne accusent réception. Mais ne donneront pas satisfaction : non seulement Saint-Antonin ne sera pas chef-lieu de canton, mais elle fera partie du département de l'Aveyron. Et malgré son soutien apporté à Montauban, cette ville ne sera pas chef-lieu non plus.

Cette mobilisation des élus de Saint-Antonin pour être rattaché à Montauban et éviter Rodez montre que la ville est depuis longtemps dans la mouvance de Montauban : on peut parler d'un tropisme. Sans doute existait-il des échanges familiaux, des liens forts au sein de la bourgeoisie protestante. Et lors des événements du 10 mai 1790 qui opposent catholiques et protestants à Montauban, Saint-Antonin envoie des émissaires pour calmer les esprits.

La deuxième transformation importante se fait avec la première véritable élection du conseil municipal au suffrage restreint qui a lieu en février 1790 : pour être électeur (donc citoyen actif) il faut payer une imposition directe égale à trois journées de travail et avoir plus de 21 ans. Malgré tout, on peut parler d'apprentissage de la démocratie : plus d'habitants votent et aucun ancien consul

n'est réélu. Le nouveau maire est malgré tout encore un juge : c'est François Pomiès qui démissionnera un an plus tard lorsqu'il sera élu député de l'Aveyron à l'assemblée législative de 1791 à 1792 (il sera nommé maire par le Premier consul en 1800 et le restera jusqu'en 1832, à 82 ans).

Au cours du premier conseil municipal, on fait allégeance à l'Assemblée nationale. Le patriotisme, sentiment nouveau, est appuyé et tout le monde montre son adhésion, le citoyen Lastic en tête.

D'ailleurs des gardes nationaux de Saint-Antonin vont participer à la fête de la Fédération de Villefranche (le 1er juillet 1790), puis à celle de Toulouse (le 5 juillet) et enfin à celle de Paris le 14 juillet 1790 au Champ de Mars (qui rassemblera 500 000 personnes!).

Enfin, commence en 1790 la question épineuse des ordres religieux : avec la suppression des vœux en février 1790, ils sont de fait supprimés. Cela ne suscite aucun drame à Saint-Antonin : les couvents étaient bien vides et à cette occasion les religieux ont quitté les couvents pour habiter dans la ville et participer d'ailleurs à la vie municipale. Dans la ville, les 17 ecclésiastiques prêtent serment en février 1791 au cours d'une cérémonie et tous resteront fidèles à cette attitude même après la mort du Roi, à l'exception de Jean-Baptiste François Johany, vicaire de Sainte-Sabine : il pratiquera le culte clandestin en qualité de prêtre réfractaire. En 1792 après la proclamation de la République, il s'enfuira et émigrera en Espagne, tandis que ses oncles, les frères Johany, continueront le culte clandestin près du Bosc puis seront mis au fort du Hâ à Bordeaux avant d'être assignés à résidence. Jean-Baptiste Johany reviendra à Saint-Antonin en 1797.

P. 11
 caplus le 25. avril 1793. l'an 2. de la
 République française. 34
 Recuelez vous
 Citoyens
 Reprenons le 26 sur
 Marquis que le citoyen
 Thomas prêtre vint a
 caplus Dimanche
 prochain Dire la mes-
 se.

L'on nous a informés qu'il y avoit chez vous plusieurs
 prêtres non employés au service du culte catholique,
 quoique dûment assermentés, et reconnus pour très bons
 citoyens: cela étant, nous vous serions fort obligés
 d'en engager un d'entre eux dimanche prochain
 pour y célébrer la dernière messe. Si le citoyen qui
 viendrait de votre part, vouloit se déterminer à résider
 dans notre ville, pour y exercer les fonctions de vicaire
 regent, et probablement en suite de curé; nous lui
 pourrions en attendant, un logement et toutes les
 autres commodités possibles. nous nous reposer sur votre
 sagesse à nous procurer une personne de cet état, dont
 les talens le caractère et les mœurs soient analogues
 aux fonctions qu'il exerceroit parmi nous. —
 nous sommes tout à vous
 Les commissaires municipaux de caplus
 Carle Favet, maire
 Delteil & Coen. suppl.
 Boucblé comm. pr de com
 Aux citoyens officiers municipaux de St. antonin.

ARCHIVES DE
 PROPRIÉTÉ
 PUBLIQUE
 30-14-33-A

C'est seulement en juin 1791 qu'a lieu la vente aux enchères des biens du clergé à Villefranche-de-Rouergue. La municipalité de Saint-Antonin avait obtenu que les terres soient vendues en plusieurs lots; des laboureurs, des jardiniers et même des brassiers ont pu devenir propriétaires à cette occasion. Mais évidemment les immeubles ont été acquis par les riches bourgeois.

Et certains prix s'envolent: Bôle, ancien juge royal, achète Costejean pour 20 000 livres; J-P Delteil, aubergiste, achète les

Sur le territoire national, les prêtres assermentés n'étaient pas majoritaires: le cas de Saint-Antonin est donc tout à fait étonnant; et, en 1793, on envoie à Caylus, privé de prêtre assermenté, un religieux pour dire la messe! Sans aller jusqu'à parler de déchristianisation, on peut en conclure que la décléricalisation était très amorcée dans la ville.

Carmes pour 12 600 livres; Barthélémy Piquet, également aubergiste, acquiert les Cordeliers pour 3 000 livres; Joseph Penet, ancien capitaine de navire, se rend acquéreur des deux lots de Beaulieu (abbaye et domaine de Bosc Gayral) pour 87 800 livres, ce qui est énorme. Sans doute a-t-il fait fortune en naviguant dans le cadre du commerce négrier organisé par les riches armateurs de Caussade.

Ensuite, il s'agit de régler la question des biens du clergé, décrétés biens nationaux dès novembre 1789: il s'agit de les vendre pour combler le déficit de l'État. Les biens du clergé représentaient une grande valeur, même à Saint-Antonin où les couvents possédaient des bâtiments, du mobilier, du linge d'une grande valeur, sans parler des terres.

La vente du couvent des Capucins et des Génovéfains avait été réservée par la municipalité. Ils sont déclarés biens nationaux/maisons nationales, le couvent des Capucins pour faire l'école des garçons et le couvent des Génovéfains pour servir de presbytère.

En réalité, très peu de temps après, la municipalité décide de s'installer dans le couvent et d'en faire la maison commune. La mairie d'alors (le musée actuel) reste à l'abandon jusqu'à l'arrivée de Viollet-le-Duc en 1842.

Conclusion: que penser de la Révolution à Saint-Antonin?

En parcourant le dépouillement des archives fait par Georges Julien, on voit nettement qu'à Saint-Antonin il n'y a pas eu de violences, pas d'affrontement marqué et que la ville a su, si ce n'est suivre, du moins gérer la période révolutionnaire sans heurt notable.

Or, on sait que les choses ne se sont pas déroulées ainsi partout, ni même dans la région; sans parler de Montauban, ou de Villefranche, même à Caylus, tout près, il en a été fort différemment: ainsi 14 prêtres furent suspects (un seul à Saint-Antonin) et envoyés à Bordeaux. 57 citoyens ont été déclarés suspects au total contre deux seulement à Saint-Antonin: le curé Johany, puis le comte de Lastic qui a passé une année en prison. Mais il n'était pas une figure contre-révolutionnaire puisqu'il avait prêté serment, s'est fait appeler citoyen. En fait, il est arrêté lorsque ses enfants émigrent.

Sans doute, le calme qui a régné à Saint-Antonin s'explique par l'absence de foyer contre-révolutionnaire actif, contrairement à Caylus ou Caussade par exemple. Or la contre-révolution a été alimentée partout par le soutien à la religion catholique; on peut donc penser qu'ici la contre-réforme n'avait pas pris en profondeur, son enracinement était resté superficiel et que les couvents créés au XVII^e siècle n'avaient eu que peu d'impact sur ce territoire attaché au protestantisme. En effet de nombreux procès-verbaux de police faits par la municipalité

relatent qu'après 1787 (Edit de tolérance) les déclarations d'enfants sont plus nombreuses. Peut-être aussi le clergé régulier (dans les couvents, comme à Saint-Antonin) était-il plus ouvert aux idées libérales et que, du coup, il a accompagné le mouvement antireligieux de la Révolution.

En effet, Saint-Antonin devait compter bon nombre de partisans de la Révolution: parmi les milieux aisés qui tenaient salon et débattaient des idées des Lumières, mais aussi dans le cadre d'une loge maçonnique assez active. Or, dans ces loges, le clivage des ordres n'existait plus, et, là aussi, il y avait infusion des idées des Lumières.

Dans cette atmosphère propice aux nouvelles idées, les patriotes ont pu avancer tranquillement leurs idées; avec souvent l'appui de la mairie. Les patriotes actifs se retrouvaient dans une Société Populaire, sorte de club politique créé en province sur le modèle du club des Jacobins; elle était composée de citoyens actifs (ceux qui payaient un certain montant d'impôts). Cette société comptait sans doute des membres de poids puisque lorsqu'elle a demandé le 1^{er} novembre 1793 le changement de nom de la commune (15 jours seulement après le décret incitatif de la Convention, délai très court), la municipalité l'a accepté immédiatement.

Enfin, la dernière explication à cette absence de heurt et violence à Saint-Antonin tient sans doute à son isolement territorial: en effet le tribunal révolutionnaire siégeait à Rodez et sans doute la ville a fait en sorte de rester hors de vue de ce tribunal, en réglant les choses au fur et à mesure et en s'adaptant aux nouveaux contextes successifs. ■

 [SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL] [REVOLUTION] [1789] [MEZIERE LAURE] [JULIEN GEORGES]